



212595

NOTARIA & ASSOCIES SAS

19 rue du Général Leclerc
Eurometropole de Strasbourg
67450 MUNDOLSHEIM
Tel : 03 88 19 78 78

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Antonia CALDEROLI-LOTZ, notaire associé de la société par actions simplifiée « NOTARIA & ASSOCIES », titulaire d'un office notarial à Eurometropole de Strasbourg – MUNDOLSHEIM (67450), 19 rue du Général Leclerc, soussigné, CRPCEN 67071, le 1^{er} juillet 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : ENTRE : Monsieur Philippe MISSLIN et Madame Catherine Marguerite PHILIPPE, demeurant ensemble à CANNES (06400) 2 impasse Ordan. Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 3 décembre 1955, Madame est née à LA GARENNE-COLOMBES (92250) le 1^{er} juin 1954, Mariés à la mairie de STRASBOURG (67000) le 15 janvier 1977 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître René RIEGER, notaire à STRASBOURG, le 14 janvier 1977. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

212596

RECTIFICATIF

À l'annonce n°212551 parue dans le présent journal du 18/07/2024 il fallait lire "la dissolution par arrivée du terme et non pas par anticipation".

212597

BPM EVENTS

SARL au capital de 199 €
2 place de l'Eglise, 06390 CONTES
RCS NICE 948 770 474

AVIS

Aux termes d'une AGE du 30/05/2024, prenant effet ce jour, il a été décidé :
- D'augmenter le capital de 49 €. Nouveau capital : 248 €. - De transférer le siège social au 65 avenue de Boutiny, 06530 PEYMEINADE. Gérant : Monsieur Florian CHIANE demeurant 54 boulevard Gorbella, 06100 NICE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Radiation RCS NICE et ré-immatriculation RCS GRASSE.

212579

LORENZO

SASU au capital de 8 000 €
5 rue du Bateguier, 06400 CANNES
RCS CANNES 501 726 574

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 18/07/2024, prenant effet le 18/07/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 3 rue d'Arsonval, 75015 PARIS. Gérant : Monsieur Jeanmarc DESHAYS demeurant 3 rue d'Arsonval, 75015 PARIS. Changement de dénomination sociale La dénomination sociale devient : WEAREBLUE. Changement d'objet social : L'objet social de la société est remplacé par : Activités de conseil en communication, relations publiques, événementiel, et vente ; Activités de formations Radiation au RCS CANNES et réimmatriculation au RCS PARIS.

VILLE DE **BEAUSOLEIL**

2^e AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté SUF/GS/RM/AS/60-24 du 20 juin 2024, complété par l'arrêté n°SUF/GS/RM/AS/61-24 du 24 juin 2024, le maire de BEAUSOLEIL a ouvert l'enquête publique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette révision est conduite par la Commune de BEAUSOLEIL (Hôtel de Ville, 27 boulevard de la République, 06 240 BEAUSOLEIL) et poursuit plusieurs orientations dont la protection des espaces naturels, paysagers et environnementaux situés en amont de la Moyenne-Corniche, l'encadrement du développement urbain à travers quatre secteurs à enjeux et des secteurs de renouvellement urbain, avec des dispositions renforcées en matière de mixité sociale, d'espaces de pleine terre et d'espaces verts ainsi qu'en matière de mobilité douce. La révision intègre également un bilan de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et fixe la consommation ciblée jusqu'en 2031, en adéquation avec la loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

Le projet du Plan Local d'Urbanisme intègre une augmentation des zones naturelles et agricoles avec une baisse des zones urbaines et la disparition des zones à urbaniser. Une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) consacrée à la Trame Verte, Bleue et Noire est créée. Les informations relatives à ce projet de plan peuvent être demandées auprès du responsable du Service Urbanisme et Foncier (04 93 41 71 56 – urbanisme@villedebeausoleil.fr).

Par décision n°E24000016/06 en date du 23 avril 2024, la Présidente du tribunal administratif de NICE a désigné Madame Edith CAMPANA en qualité de commissaire-

enquêteur et Monsieur Raymond HECHT en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera du lundi 22 juillet à partir de 9h00 jusqu'au vendredi 23 août 2024 à 16h00 soit une durée de 33 jours, aux jours et heures suivants : Lundi à Jeudi de 9h00 à 12h30, 13h30 à 17h00 ; Vendredi : 9h00-12h30, 13h30 à 16h00. Le lieu de l'enquête publique où le dossier d'enquête publique et le registre permettant au public d'écrire ses observations et propositions se situe en l'Hôtel de Ville, 27 boulevard de la République. Le dossier d'enquête publique est accessible de manière dématérialisée sur le site internet de la ville (<https://villedebeausoleil.fr/revision-du-plan-local-durbanisme/>) tandis que les observations et propositions du public produites de manière dématérialisée pourront être reçues dès le début de l'enquête et jusqu'à sa clôture le 23 août 2024 à 16h00 (revisionplu-enquetepublique@villedebeausoleil.fr). Les observations et propositions communiquées de manière dématérialisée seront mises en ligne sur le site de la ville. Un poste informatique est mis à la disposition du public pour consulter le dossier d'enquête publique sur le lieu de l'enquête publique, aux jours et horaires précités.

Le dossier d'enquête contient notamment une partie consacrée à l'évaluation environnementale du document (pièce « rapport de présentation Tome II ») ainsi que l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale consultable également sur le site de la MRae (<https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la->

[mrae-a1368.html](https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-plans-et-programmes-de-la-mrae-a1368.html)).

Toute correspondance postale relative à l'enquête publique, correspondance qui sera transmise à Madame le commissaire-enquêteur devra être envoyée à l'adresse suivante : « Mairie de BEAUSOLEIL - Service Urbanisme et Foncier – Révision PLU - 27 boulevard de la République - 06240 BEAUSOLEIL ».

Les permanences du commissaire-enquêteur pour recevoir le public, situées en l'Hôtel de ville sis 27 boulevard de la République, sont les suivantes :

- Lundi 22 juillet 2024 de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
- Vendredi 9 août 2024 de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00
- Vendredi 23 août 2024 de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00

À l'issue de l'enquête publique, le rapport de Madame le commissaire-enquêteur et ses conclusions seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse précitée pour une durée d'un an. Le conseil municipal statuera par délibération sur l'approbation du PLU ainsi que de sa modification afin de tenir compte du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, des avis des personnes publiques et des observations et propositions du public. En cas de modification ne procédant pas de ces éléments ou modifiant l'économie générale du plan, une enquête publique complémentaire pourra être organisée après un nouvel arrêt du document et la réception de nouveaux avis des personnes publiques et de l'autorité environnementale.

UNE OPÉRATION MAIRIE DE CANNES

PAGES A LA PLAGES

UNE BIBLIOTHÈQUE FACE À LA MER

PLAGE ZAMENHOF

1^{ER} JUILLET > 30 AOÛT 2024

OUVERT 7J/7

10H/13H > 14H/17H45